



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 septembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 octobre 2008

**Projet de déclassement du Domaine Public d'une partie de la rue
Gaston Barré en vue de sa cession au Conseil Régional**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric GIRAUD - Mme Emmanuelle PARENT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008

DELIBERATION D20080358

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Projet de déclassement du Domaine Public d'une partie de la rue
Gaston Barré en vue de sa cession au Conseil Régional**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de la restructuration des lycées Gaston Barré et Paul Guérin et l'ouverture d'un restaurant commun aux deux établissements, la Ville de Niort est sollicitée pour céder au profit du Conseil Régional une partie de la Rue Gaston Barré afin de créer une unité entre les deux établissements.

Le projet de déclassement de cette partie de la Rue Gaston Barré comprend une emprise d'environ 1 250 m² qui sera déterminée ultérieurement par un géomètre-expert.

La cession au profit du Conseil Régional interviendra à titre gratuit dans le cadre des dispositions de l'article 79 de la loi du 13 août 2004.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- donner son accord sur le principe du déclassement du domaine public de cette partie de la Rue Gaston Barré en vue de sa cession gratuite au profit du Conseil Régional ;
- autoriser Madame le Maire à lancer l'enquête publique prévoyant ce déclassement et ce en application des dispositions du décret du 4 septembre 1989.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL